REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Jura

MAIRIE: LE DESCHAUX

34 Route de Dole 39120 LE DESCHAUX

Procès-Verbal du conseil municipal du 14 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze septembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 07 septembre 2023, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

PRÉSENTS:

Patrick JACQUOT, Sandrine KEDZIORA, Sylviane LELIEVRE, Catherine DEJEUX, Didier MEGARD, Sébastien CHANEL, Adélaïde JACQUOT, Michel VENEL, Pierre BELSOT, Laetitia PRINCE, Isabelle SCARABOTTO, Valérie BOISSON,

EXCUSE(E)(S): Jérôme FAIVRE, Serge VILLET

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Isabelle SCARABOTTO.

1 - Convention Grand-Dole pour extension ALSH

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de signer une convention avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour leur permettre d'utiliser le terrain sur lequel le nouveau bâtiment a été construit. Tout sera récupéré par la commune au bout de 70 ans.

Le conseil municipal décide que la convention doit être signée à titre gratuit pour une durée de 70 ans.

2 - Coupes de bois

Le conseil municipal accepte la délivrance de coupes de bois selon la proposition de l'ONF pour l'année 2024.

3 - Tableau de l'église « Assomption de la vierge »

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de la demande de Sylvie de Vesvrotte (conservatrice des Antiquités et Objet d'Art du Jura) pour prévoir la rénovation du tableau « Assomption de la Vierge » de Félix Giacomotti.

Des devis sont à demander pour cette rénovation qui sera éventuellement prévue au prochain budget.

4 - Catastrophe naturelle

Le Maire rappelle que l'arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle est paru pour la commune de LE DESCHAUX. Il convient donc pour les personnes concernées de faire sa déclaration avant le 08 octobre 2023.

5 - Ecole

Le maire informe les conseillers de l'avancement des travaux :

- Les barrières sont fixées
- La continuation de la pose de barrières reste à voir
- Le parking : à bitumer en bi-couches l'année prochaine + caniveaux + traversée de route

La 6^{ème} classe est ouverte.

6 - Transports scolaires

Il y a des problèmes de retards récurrents sur la ligne 14 qui transportent les scolaires, pas solutionné à ce jour. Il manque également des places assises sur cette ligne.

7 - Pylone SFR

La convention a été signée ce jour.

8 - Travaux divers

Le branchement de la fibre optique commandée pour l'école, n'a pas pu être réalisée car l'arrivée des gaines dédiées est bouchée. Il faut faire intervenir une entreprise pour trouver le problème avant de redemander cette connexion.

9 - Conseils municipaux

Les prochaines dates des conseils municipaux sont changées :

- Le 12 octobre 2023
- Le 07 décembre 2023

10 - 11 novembre 2023

Le maire fait un sondage pour le repas du 11 novembre 2023. Seules 5 personnes sont intéressées. Il conviendra de voir avec les 2 autres communes.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21 h 30.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)